

f. +4

**La vie de Vitruve, recueillie de ses propres écrits par G. Philandrier,
et maintenant mise en français.**

Quelques-uns ont estimé que Vitruve fut natif de Rome, mais je ne puis voir sur quoi ils se fondent. Les autres tiennent qu'il soit issu de Vérone, pour ce qu'en un vieil art de Vérone se lit cette inscription,

VITRUVIVS L. F. CERDO
ARCHITECTVS.

Mais cette opinion ne me semble pas assurée pour ce que notre Vitruve s'appelle M. (c'est-à-dire Marcus) comme il se voit en tous les vieux manuscrits, et cette inscription l'appelle L., c'est-à-dire Lucius. Outre ce que l'architecte de Vérone a mis des dentelures sous les corbeaux, ce que notre Vitruve n'approuve pas. Je tiens donc que celui de Vérone et notre auteur soient deux divers architectes. Or appert-il que le nôtre, par le soin et diligence de ses parents, a appris dès son jeune âge les sciences libérales, et qu'il a parachevé l'encyclopédie, comme lui-même le témoigne en la préface de son sixième livre. En la préface de son second il se dit être de petite stature, que l'âge lui a rendu la face difforme, et que les maladies lui ont affaibli les forces. En la préface du premier il dit que sa science le fit connaître à Jules César, après le décès, duquel Octavia le recommanda à son frère l'Empereur

[f. +4v^o]

Auguste, par lequel il fut employé à l'appareil des arbalètes, scorpions, et autres machines, avec M. Aurèle, P. Mimide (que quelques manuscrits appellent Numidie) et Cn. Corneille, et pour raison de ce lui fut constituée pension annuelle tandis qu'il vivrait. Étant éveillé et encouragé par cette munificence et libéralité, comme il le témoigne en sa première préface, il écrivit et enseigna tout ce qui appartenait à la science de bâtir, et le dédia à Auguste, réduisant le tout en dix livres, ainsi qu'il le témoigne sur la fin de tout l'œuvre, afin que personne ne se trompe s'imaginant qu'il y eut un onzième livre, qui ne contient autre chose que les figures mentionnées aux dix livres, sous ombre que parlant desdites figures il dit qu'il les a dépeintes à la fin du livre, mais cela se doit entendre, à la fin de chaque livre. Qu'il ait été bien né, et d'un bel esprit, le septième, neuvième et dixième livre en font foi. Volaterran écrit au quatrième livre de sa *Géographie*, que l'an 1494 on trouva en un certain monastère premièrement de Bobbio, un livre de Vitruve, qui traitait des hexagones, heptagones et autres semblables. C'est tout ce qu'on a pu recueillir touchant Vitruve.

[f. ++4]

Vertus de l'architecte tirées de Vitruve.

Que l'architecte soit magnanime, non arrogant, mais qu'il s'accommode, qu'il soit juste, et fidèle, sans avarice. Qu'il ne soit point convoiteux, ni désireux de recevoir aucun présent, mais qu'avec une certaine gravité il maintienne toujours son honneur, avec bonne réputation. Qu'il attende d'être recherché pour commencer quelque œuvre, plutôt que de se présenter premièrement.

[Ill. : portrait de G. Philandrier]

*Ici dessus tu vois de Philander la face
 Dans ce livre verras plus à plein son esprit*

**Digression très utile, par laquelle Philander explique fort diligemment
tout ce qui concerne le fait des colonnes et de la trabéation,
afin d'avoir le vrai sens du troisième chapitre suivant.**

D'autant que tous ceux qui sont aucunement versés aux ornements des bâtiments, bailleront toujours le premier lieu aux colonnes et à ce qu'on leur met sus, et que le chapitre précédent et le suivant ne parlent presque d'autre, j'ai estimé que je ne ferais pas mal, si je déclarais ici le plus brièvement que je pourrai, tant ce que les autres ont trouvé sur cette matière depuis Vitruve, que ce que j'en ai moi même pu remarquer ès ouvrages des anciens. Ayant donc jeté les fondements très fermes et très solides, et marqué les intervalles des colonnes, il faut dresser des petits murs (lesquels, peut-être, nous ne ferons pas mal d'appeler petits autels, à cause que ces murs ressemblent des autels) et ce seront ces murs qui soutiendront

p. 73

les colonnes. Or cela ne se peut commodément faire, que premièrement nous ne soyons résolu quelle façon de bâtiment nous voulons faire. Donc, à l'imitation des autres, nous diviserons en cinq espèces tout ce qui concerne la colonnaison et trabéation, et aussi le marrain (sous ces mots sont aussi entendus le plancher, et tout le bâtiment de dessus, soit qu'on l'appelle toit, ou pavé, ou bien corniche). Ainsi donc la première et la plus simple, sera la toscane, la seconde la dorique, la troisième l'ionique, la quatrième la corinthienne, et la dernière l'italique, qu'on appelle aussi composée. De laquelle combien que Vitruve n'en parle point, nous essaierons néanmoins d'expliquer brièvement ce que nous en aurons lu et vu. Nous parlerons donc premièrement de la toscane, et puis des autres selon leur ordre. Il faut incontinent, sur la terre ferme, bâtir ce petit mur que les Grecs appellent stylobate, pour ce qu'il soutient les colonnes. Ce stylobate se fera en cette sorte : autant large que sera le plinthe du soubassement, autant large faut-il faire un carré de tous côtés, auquel par après, pour base et pour corniche, seront ajoutées deux bandes, la dessus et la dessous, aucunement forjetées. Et pour ce que nous avons délibéré d'ajouter les figures, nous commencerons par cette-ci. [Ill. : « Stylobate ou piédestal toscan. »]

Après le stylobate suit la base, laquelle sera aussi haute, comme sera épais le moyen tailloir bas de la colonne. Cette hauteur se divisera en deux : la basse sera pour le plinthe, qui sera formé avec le compas, l'autre se subdivisera en trois, dont les deux seront baillées pour le bozel. La troisième sera pour le limbe ou anneau avec l'apophyge. Lesquelles parties, combien que proprement elles soient parties du tailloir, néanmoins en cette espèce toscane elles sont tenues pour partie de la base, mais aux autres espèces non pas ainsi.

Le tailloir, c'est-à-dire la colonne, doit être posée à niveau sur la base, et faut qu'elle soit six fois aussi haute qu'est sa grosseur par le bas. Or a elle au-dessus l'astragale, et l'apophyge, j'entends l'an-

p. 74

neau [Ill. : « Base toscane. »] ; mais il faut faire l'astragale deux fois plus grand que n'est l'apophyge. Et toutes les deux non plus grandes qu'est la moitié du bout d'en haut du chapiteau. Sur la colonne faut mettre le chapiteau, le forjettement duquel réponde à l'apophyge du tailloir d'en bas, aussi haut qu'est la moitié de la grosseur de la colonne par le bas. Ce chapiteau se divise en trois parties. La plus basse est pour le gorgerin, que les Grecs appellent *hypotrachelium* : celle du milieu se subdivise en quatre parties, dont les trois seront pour l'échine, la quatrième pour l'anneau, c'est-à-dire pour la règle. Ce qui est du chapiteau, c'est le plinthe fait au compas, aussi bien que le plinthe de la base. [Ill. : « Chapiteau toscan. »]

L'architrave suit, appelé *epistylium*, pour ce que c'est ce qui se pose premièrement sur le chapiteau de la colonne. L'architrave sera aussi haut que le chapiteau ; mais pour la bande ou

ténie, on y ajoutera la sixième partie d'icelui. Sur l'architrave se met le zophore ou frise, de même épaisseur, qui est le lieu de la travaison, et qui représente les poutres couverts. La corniche s'attribue le dessus de la trabéation, laquelle j'estime représenter le pavement, ou plutôt le toit suspendu, de même épaisseur que l'architrave. Mais quand elle sera partie en quatre parts, la plus basse et la plus haute seront pour les cimaises, qui auront leur gravure péculière et différente des autres.

p. 75 [Ill. : « La corniche toscane, le zophore et l'architrave. »]

La couronne se fera des deux parts du milieu, au menton de laquelle on gravera trois cannelures. Icelle couronne en cette espèce et aux autres sera forjetée pour le moins autant qu'elle est haute.

Il ne sera hors de propos, ayant mesuré chacune partie, de dire leur nom et leur ordre en chaque espèce de colonne, et décrire les figures entières, autant que la petitesse du volume le pourra permettre, à celle fin que le lecteur en puisse tirer du fruit. Les noms donc et l'ordre des parties de la colonne toscane sont premièrement de la trabéation, la cimaise, la couronne, la cimaise, le zophore ou frise, la ténie ou bande, l'architrave. Du chapiteau, le plinthe, l'échine, l'anneau, l'*hypotrachelium* ou gorgerin. De la colonne, l'astragale, l'apophyge supérieure avec le limbe, car l'inférieure va avec la base. De la spire ou base, l'apophyge avec son limbe, le tore, le plinthe. Du stylobate ou piédestal, la ténie ou bande pour la corniche, le carré parfait et la bande pour la base. [Ill. : « L'entière colonnaison toscane avec sa trabéation. »]

Jusques ici en écrivant j'ai suivi l'ordre qu'on a accoutumé de suivre en bâ-

p. 76

tissant, afin d'enseigner en quelle façon l'ouvrage s'élève depuis terre, et comme il croît par ses parties. Maintenant, changeant d'ordre, ce que j'ai dit en l'espèce toscane, commençant par le bas, et finissant par le haut, aux autres quatre je viendrai du haut en bas, commençant à la haute trabéation, ou pavement, ou toit (car, comme j'ai dit, je pense que la trabéation soit la représentation d'un toit déprimé ou soustendu), c'est-à-dire par la corniche : car ainsi l'avons nous appelée pour la distinguer, d'autant que la couronne (mot duquel use Vitruve) est une partie de la corniche. Donc la corniche dorique est composée de la couronne et de la sime, haute de la moitié de l'épaisseur de la colonne (j'entends toujours du bas d'icelle colonne) y ajoutant une huitième partie, pour faire le filet ou règle de la sime. Icelle sime, laquelle (si je ne me trompe par trop) représente les tuiles, ou la subgronde ou séveronde, à la moitié de la hauteur ; l'autre moitié, si elle est divisée en cinq parties, les trois seront pour la couronne, au menton de laquelle on creusera une seule cannelure, que Vitruve appelle *scotia*, ce qui aussi s'observera aux trois autres espèces. Des deux autres parties, l'une sera pour la cimaise supérieure, l'autre pour l'inférieure. Les triglyphes (lesquels avec les métopes tiennent le lieu du zophore et représentent les têtes des chevrons à trois pointes, traversés par la paroi sur l'architrave, comme les métopes représentent les entre-deux, et qui sont couverts aux autres espèces comme d'une table continue) seront hauts comme les trois quarts de l'épaisseur de la colonne, et larges comme la moitié. Cette largeur se divise en douze parties, desquelles les deux extrêmes sont des demi-cannelures, des autres dix on en baillera six aux stries (nous sommes contraints ici, pour parler plus clairement, abuser du nom de stries car Vitruve les appelle *femora*, ou cuisses). Les quatre qui restent seront baillées aux cannelures cavées à angle de norme. De ces cannelures sont nommés les triglyphes, car ils sont composés comme de trois rayons ou gravures, savoir est des deux du milieu entières, et des deux demies creusées deçà et delà. Or se font ces triglyphes en cette manière. On façonne une cuisse au milieu large de deux parties, et à droit<e> et à gauche on creuse à angle de norme des cannelures de même grosseur que ladite cuisse, puis de côté et d'autre des autres cuisses non moindres que la première, après cela des demi-cannelures occupent les deux extrê-

p. 77

mes parties. À Pérouse, en une fort vieille porte, au lieu de triglyphes j'ai vu des hexaglyphes engravés, ayant des chapiteaux ioniques, étrécis vers la faite : les parties extrêmes étaient occupées,

non par des demi-cannelures, mais par des cuisses. Ce que j'ai voulu remarquer, non pour ce que j'approuve telle chose, que pour satisfaire à quelques antiquaires, s'il les faut ainsi nommer, qui font grand cas des choses rares, quoi qu'elles soient faites contre le devoir. Quant à moi, je n'ai jamais pu être idolâtre de l'antiquité telle quelle. Je fais bien grand cas de l'antiquité, mais par tel si, qu'il n'y ait rien de mal fait ni contre raison. Entre les triglyphes il faut laisser aussi large intervalle comme ils sont hauts, car ainsi se fera un carré parfait, qu'ils appellent métope, pour ce qu'il est entre deux opes ; ainsi appellent-ils les lits des chevrons ou des ais, c'est-à-dire le lieu où ils se reposent et sont assis. Les métopes sont ou pures, ou enrichies de plats et de têtes de taureaux, qui ont leurs cornes liées avec des chevelières, ayant des fleurs pendantes, des feuillages et des fruits, ou des perles, quelquefois aussi des rubans ou bandelettes. Quelques uns les ont enrichis d'autre façon. [III. : « Corniche, zophore et architrave doriques. »] Sur les triglyphes est la ténie, laquelle encore qu'elle forjette, quand elle a atteint leur niveau, saillant aucunement et s'élevant, elle leur est en guise de chapiteau. Entre les triglyphes et l'architrave est la ténie, haute de la septième partie de la moitié de la grosseur de la colonne, mais l'architrave est de la hauteur de toute la moitié [III. : « Chapiteau dorique. »]

p. 78

de la grosseur de la colonne. La sixième et plus haute partie d'icelui est occupée par six gouttes, répondant chacune à chaque triglyphe, lesdites gouttes en forme de toupie renversée ; et la règle ou filet, d'où ces gouttes dépendent, est la quarte partie d'icelles. Du forjettement de la corniche, nous en avons parlé une fois pour toutes en la toscane, et ne le répéterons plus.

La hauteur du chapiteau dorique sera la même que celle du toscan, et la distribution semblable, en plinthe, échine et *hypotrachelium*, mais plus subtile. Car sa partie la plus haute se doit partir en trois, desquelles les deux seront pour le plinthe ; de la troisième divisée en trois les deux feront la cimaise, celle qui reste sera la règle ou filet de la cimaise. La partie du milieu est pour l'échine, lequel quand tu auras divisé en trois parties, il en retiendra deux pour soi, la troisième sera pour trois anneaux pareils. Nous avons dit que l'*hypotrachelium* est la troisième basse partie du tout. [III. : « La base dorique. »]

La colonne a l'astragale et les apophyges supérieure et inférieure. Elle est sept fois aussi haute, qu'est gros le tailloir d'en bas, et la base est aussi haute qu'est la moitié de la grosseur dudit tailloir, et se divisera en trois parties égales. La basse sera pour le plinthe ; les autres trois se diviseront en quatre, desquelles l'une sera pour le tore supérieur, les autres étant divisées en deux parties égales, l'une sera pour le tore inférieur, l'autre pour le trochile ou scotie. Des septièmes parties de cette-ci soient faites les deux règles qui l'enclosent. Or la faut-il creuser tellement que quand la colonne sera posée sur la base, l'anneau ou limbe de l'apophyge réponde au niveau d'icelle, afin qu'elle ne passe point par delà le solide. Et ceci sera pour cette espèce. Mais quand il y aura deux trochiles, comme il se voit aux suivantes, il faudra aviser que le creux de

p. 79

l'inférieur réponde à la règle inférieure, et celui du supérieur à la supérieure. [III. : « Le piédestal ou stylobate dorique. »]

Le stylobate ou piédestal sera de proportion diagone, c'est-à-dire aussi haut qu'est la ligne diagonale tirée de l'angle du plinthe à son angle opposé en un carré de côtés égaux fait et imaginé de côtés égaux à la largeur dudit stylobate. À cette hauteur seront ajoutées deux cinquièmes parties pour la corniche et base. La corniche sera divisée en trois parties, dont les deux seront données à la cimaise avec son filet, qui est la troisième partie d'icelle. La partie qui reste sera donnée à l'astragale et à son filet ou règle, qui sera aussi la troisième partie d'icelui. La base étant divisée en deux parties, l'une sera pour le plinthe, l'autre sera divisée en deux, dont l'une sera pour le tore ; l'autre étant divisée en trois, l'astragale en occupera les deux et la règle ou filet la troisième. [III. : « L'entière colonnaison de la colonne dorique avec sa trabéation. »]

Le nom et ordre des parties de l'espèce dorique sont celles-ci. De la trabéation, la règle ou filet, la sima ; la cimaise su-

p. 80

périeure, la couronne, la cimaise inférieure, la ténie où sont les têtes des triglyphes, les triglyphes avec les métopes, la ténie, les règles en l'architrave, d'où pendent six gouttes. Du chapiteau, la règle ou filet, la cimaise, le plinthe, l'échine, les trois anneaux, l'*hypotrachelium*, qu'aucuns appellent gorgerin. De la colonne, l'astragale, l'anneau supérieur avec l'apophyge, l'apophyge inférieure avec l'anneau. De la base, le tore supérieur, la règle ou filet, le trochile ou scotie, la règle ou filet, le tore inférieur, le plinthe. Du stylobate et de la corniche, la règle, la cimaise, l'astragale, la règle, le carré diagone. De la base, la règle, l'astragale, le tore, le plinthe.

S'ensuit la troisième espèce, qui est l'ionique, en l'explication de laquelle il ne nous sera pas permis de commencer par le plus haut de la trabéation, c'est-à-dire par la corniche, comme nous avons fait en la précédente, mais à cause que l'architrave, c'est-à-dire l'*epistylum*, est l'échantillon duquel nous nous servirons pour mesurer les autres parties, il nous est force de commencer par là. La considération de l'architrave ionique n'est pas simple. Mais il faut prendre sa hauteur de la hauteur de la colonne. Comme cela se fait, Vitruve l'a écrit au chapitre précédent, tellement que c'est autant d'épargné pour moi. Ayant dressé comme il faut la hauteur de l'architrave, selon que Vitruve l'ordonne, il la faudra diviser en sept parties, desquelles l'une sera pour la cimaise. Les six parties qui resteront, se distribueront en trois bandes, desquelles l'une en aura trois parties (et la grosseur de celle-ci doit répondre à la grosseur du tailloir haut de la colonne). La moyenne en aura quatre. La plus haute (qui sera aussi grosse qu'est gros le tailloir d'en bas) en aura cinq. Ainsi les parties de l'architrave, sans la cimaise, seront douze. La travaison, autrement appelée zophore (qui se fait quand les têtes des chevrons sont couvertes comme par une table continue) si elle est simple, il la faudra faire moindre d'une quarte partie que l'architrave, mais si elle est gravée, il la faudra faire plus grande d'une quarte partie. Et la cimaise sera haute d'une septième partie d'icelui. Sur la cimaise faudra poser la dentelle de la corniche, ainsi s'appelle la bande qui est coupée à façon de dents, qui représentent les têtes des ais. La hauteur des dents (nous les appellerons ainsi, pour plus facilement enseigner) sera deux fois plus grande que leur largeur. L'espace creux, qui est laissé entre deux, sera plus haut

p. 81

que large d'une tierce partie. À icelui on ajoutera la cimaise, qui sera haute d'une sixième partie d'icelui. De la corniche, qui est plutôt le pavé ou le toit, la couronne sera telle comme est la moyenne bande de l'architrave, qui aura sa cimaise de la hauteur de la quatrième partie d'icelui. La sima, qui s'ajoute à la couronne, sera plus haute d'une huitième partie, et la règle ou filet à icelle ajouté sera la sixième partie d'icelle. [Ill. : « La corniche ionique, le zophore et l'architrave. »]

Le chapiteau ionique sera aussi haut qu'est grosse la troisième partie du diamètre de la colonne par le bas. Le front de l'entablement, outre la cimaise aura sa largeur pareille à tout le diamètre. Mais à cette largeur divisée en dix huit parties, on ajoutera de côté et d'autre la moitié d'une partie, pour le forjettement de la cimaise, si que en tout il y aura dix-neuf parties. Là quand tu te seras retiré en la part intérieure, de la largeur d'une partie et demie, il faudra laisser choir une ligne perpendiculaire (Vitruve l'appelle cathète) haute de neuf parties et demie. D'icelles la plus haute sera de l'entablement, mais de la demie se fera la cimaise. [Ill. : « La volute ionique compassée comme il faut. »] Reste la volute, de laquelle la délinéation que Vitruve en avait fait, est perdue, tellement qu'il a fallu que plusieurs aient

p. 82

travaillé à la compasser et arrondir. Léon Baptiste Albert (que je sache) a été le premier qui est entré en ce combat, en son septième livre de l'art de bien bâtir. Albert Dürer a été le second qui est entré en lice, tous deux braves guerriers. Le dernier de tous, qui s'est attaqué à ce monstre, ç'a été

Sébastien Serlio, qui est celui qui m'a appris les premiers rudiments de cet art, et lequel on pensait bien qu'il en dût venir à bout. Mais, après avoir baillé beaucoup d'atteintes à ce monstre, si l'a-il laissé encore respirant, et levant ses membres, quoi qu'à peine ; si que si on le laisse ainsi, il est à craindre qu'il ne se relève et se raidisse, et se vante que jusques ici il n'a pu être compassé. Nous essaierons, si nous pouvons venir à bout de l'achever de vaincre, pendant qu'il est encore faible des coups qu'il a reçus, et si de ceci nous devons attendre quelque remerciement des lecteurs. Que s'il ne succède, pour le moins aurai-je cette consolation, que ces forts et vaillants combattants sont aussi sortis du camp sans avoir achevé la victoire. Et en ces choses ardues et difficiles, c'est beaucoup que d'avoir voulu vaincre. La volute donc, si je ne me trompe, se pourra bien façonner au compas, en cette manière. Ayant divisé ce qui restait de la ligne perpendiculaire, après avoir tracé l'entablement, ou tailloir que les Latins nomment *abacus*, l'ayant, dis-je divisé en huit parties, en la cinquième nous décrirons un cercle, qui sera appelé œil, si que au-dessus d'icelui œil il y ait quatre parties et au dessous trois. La circonférence de ce cercle se divisera en huit parties égales, par lesquelles on tirera autant de lignes. On décrira aussi le même cercle divisé en une autre feuille de papier, et la ligne de trois parties : puis tirant une troisième ligne depuis la haute perpendiculaire jusques à l'extrémité de la couchée, et mettant le point fixe du compas, au dernier point de la couchée, mène à l'autre point d'icelle (qui est au centre de l'œil) le point d'icelle et le tourne jusques à ce qu'il ait atteint la ligne, qui est tirée depuis la haute perpendiculaire jusques à l'extrémité de la couchée. Cette partie de cercle divise-la en six parties égales. Et depuis le point de la couchée tire des lignes droites par ces six sections jusques à la perpendiculaire. L'intervalle qui sera entre chacune, tu le partiras en quatre, tirant des lignes depuis la couchée jusques à la perpendiculaire, comme tu as fait aux six autres. Ayant tiré ces lignes, marque les points où elles touchent la perpendiculaire, et avec iceux distingue le

p. 83
papier étroit. Quand tu auras transporté cette-ci à icelle vraie perpendiculaire et que tu auras fiché une aiguille au centre de l'œil, si que d'icelle on puisse tourner à l'entour, quelque part que ces points se rencontreront jusques à la fin, ils seront les termines de la volute et désigneront la grosseur de la courroie ou du baudrier, si tu aimes mieux ainsi l'appeler, qui s'étrécira toujours jusques à la fin autant qu'il faudra. Reste maintenant à considérer les huitains du cercle, c'est-à-dire les huit lignes, esquelles nous avons dit que l'œil devait être divisé, et trouver en icelles d'où c'est que le pied mobile du compas pourra tracer ses droites circinations de huitain en huitain. Car de prescrire le lieu il n'est pas si aisé, vu que cela se peut faire en plusieurs lieux de la même ligne. De ceci puis-je avertir qu'on commence à l'octave couchée intrinsèque, et puis tirant en haut on fait sa circination par les autres huitains ou octaves.

Entre les volutes pendantes, de côté et d'autre, on engrave en l'échine des ovicules jusques au haut nivellement de l'œil, et des perles, entremêlant à chacun deux verticilles, l'astragale et quelquefois la cordelette, de la troisième partie d'icelle. J'ai expliqué par mon discours le mieux qu'il m'a été possible une chose assez obscure, de telle façon que ceux qui me liront connaîtront, que j'ai plutôt cherché d'être facile et aisé à entendre que d'être vu disert et éloquent. Que si nous avons atteint ce point que d'être entendus de ceux qui sont versés en ces sciences, nous avons aussi fait que ceux qui n'ont pas encore essayé à tracer des volutes, quand ils connaîtront que c'est, nous rendent témoignage que nous en avons dignement parlé. [Ill. : « Chapiteau ionique. »]

La colonne a son astragale et ses apophyges avec leurs limbes, et est huit fois aussi haute que est gros son tailloir d'en bas. La base n'est pas plus haute que la moitié de la grosseur de la colonne. Laquelle étant par-

p. 84

tie en trois, nous laisserons la plus basse au plinthe : les deux autres nous les partirons en trois, desquelles ayant divisé la plus basse en six, nous en baillerons une à l'astragale inférieur, une autre, divisée en deux égales portions, sera pour les deux règles ou filets qui enferment la scotie, laquelle

scotie aura les quatre parts qui restaient des six. La partie du milieu sera semblablement divisée en six, l'une desquelles sera pour l'astragale supérieur. La scotie supérieure est fermée de deux règles ou filets, desquels le plus haut n'est que d'une partie et l'inférieur seulement d'une demie ; ainsi cette scotie aura trois parties et demie. De la troisième et plus haute partie se fera le tore. [Ill. : « Base ionique. »]

Le stylobate sera en la hauteur de proportion sesquialtère, c'est-à-dire d'un carré de côtés égaux et de la moitié d'icelui. Mais dessus et dessous seront ajoutées des sixièmes parties pour la corniche et pour la base. Ce carré, en cette espèce et aux autres, est tiré de la perpendiculaire du plinthe de la base. La corniche se divisera en dix parties, deux desquelles seront pour la cimaise, une pour la règle ou filet, trois pour la couronne, deux pour la sime, une deçà et l'autre delà, pour les règles ou filets. La base se partira en cinq parts. L'une sera donnée à l'astragale et au filet, qui aura la moitié d'icelle, la seconde à la sime renversée avec son filet, qui en sera le tiers, la troisième sera pour le torule, le plinthe occupera la quatrième et cinquième. (Ill. : « Stylobate ionique. »]

p. 85

Nous compterons ainsi les noms et suite des parties de l'espèce ionique. De la trabéation, la règle, la sime, la cimaise, la couronne, la cimaise, le denticule, la cimaise, le zophore, la cimaise. De l'architrave, la fasce première, la seconde, la tierce. Du chapiteau, la cimaise, l'*abacus*, la volute, l'échine, l'astragale. De la colonne, l'astragale, l'apophyge supérieure avec l'anneau. De la base, le tore, la règle, la scotie supérieure, la règle, l'astragale premier, l'astragale postérieur, la règle, la scotie inférieure, le plinthe. Du stylobate, la corniche, et en icelle la cimaise, la couronne, la sime ; le carré en proportion sesquialtère ; de la base, la règle, l'astragale, la sime renversée, le torule, le plinthe. (Ill. : « L'entière colonnaison toscane (*sic*) avec sa trabéation. »]

Il nous faut expliquer la quatrième espèce de nos colonnes, que nous avons appelé corinthienne. Son tref, sa contignation, son pavé ou toit, c'est-à-dire l'architrave, le zophore et la corniche, sont si semblables aux ioniques que qui les considérera, jugera plutôt que l'un est plus poli que l'autre, que non pas de dire qu'ils soient différents. Ce sont les mêmes parties et la même mesure. Cette différence y est, qu'en l'espèce corinthienne, entre la couronne et le denticule, est mis l'échine, aussi haut qu'est la première fasce de l'architrave, et sur ledit échine des ovicules, ou petits œufs gravés, quelquefois entiers, quelquefois émoussés

p. 86

par le haut, avec des dards barbillonnés entrelacés de côté et d'autre. Outre ce, sous la haute fasce de l'architrave et sous la moyenne sont ajoutés à chacune un astragale, épais de la huitième partie de sa fasce ; mais en celui qui est sous la haute sont gravées des perles enfilées avec leurs verticilles ; mais celui qui est sous la moyenne est comme une cordelette. (Ill. : « La couronne corinthienne, le zophore et l'architrave. »]

Le chapiteau corinthien est comme un vaisseau fort haut qu'on aurait façonné, lequel peu à peu se dilate en largeur d'étroit qu'il était. Il ressemble à un panier, auquel l'*abacus* ou tailloir **soit** pour couverture. Le bord de ce vaisseau renversé contre mont par son circuit, est égal en son amplitude et hauteur à la grosseur de la colonne par le bas. Mais la largeur du fonds est aussi grande qu'est l'*hypotrachelium* ou étrécissement du tailloir d'en haut. Ce vaisseau étant revêtu de feuilles d'acanthé, de hauteur, avec son tailloir, égalera la hauteur de la colonne (nous suivons en ceci Vitruve). [Ill. : « Le chapiteau corinthien. »]

L'épaisseur du

p. 87

tailloir ou *abacus* sera la septième partie de toute la hauteur. Mais d'icelui parti en trois, les deux seront données audit *abacus*, et la troisième sera laissée pour la cimaise avec sa règle, qui est la demie partie d'icelle. Ce qui reste de hauteur, l'*abacus* étant fait, étant mesuré et parti en trois, sera aussi revêtu de trois sortes de feuilles, car il y en a huit basses, il y en a qui s'élèvent jusques à deux parties,

il en naît aussi des troisièmes des tiges, qui sont huit, mesurés à la hauteur des demi feuilles. Les plus petites sont seize, qui appartiennent à l'*abacus*, c'est-à-dire qui revêtissent les villes ou tendons qui sont nés d'elles et qui recueillent l'*abacus*. Ceci se voit en plusieurs lieux, mais fort clairement au Panthéon et au portique qui est devant le temple Saint-Ange, lequel quelques-uns estiment avoir été de Mercure, les autres de Junon, à cause que les temples de l'un et de l'autre sont prochains, duquel quelques colonnes sont encore sur bout. Mais qui entendra l'architecture, jugera assez que ce portique est séparé. Ces villes ou tendons, afin que nous retournions d'où nous sommes sortis, se séparent en deux, si que leurs parties les plus épaisses s'étendent à chaque angle de l'*abacus*, et font des volutes, c'est-à-dire des grands lierres, qui sont huit en tout : car deux doivent être en chaque angle, mais les autres parties plus subtiles se doivent glisser sous les fleurs (lesquelles gravées au milieu des fronts de l'*abacus*, occupent toute son épaisseur, étant renversées contremont et penchantes contre le front) et doivent rendre autant de petites volutes, c'est-à-dire autant de petits lierres. Chaque front montre deux feuilles basses : une seulement de celles du milieu au niveau de la fleur, les autres étant sous les angles. Entre cestui-ci et cestui-là sort un <e> tige. Il y a quatre fleurs, chacune représentée en chaque front courbé de l'*abacus* qui (en ces chapiteaux que j'approuve sur tous autres) naissent des petit<e>s tiges après les feuilles du milieu. Toutes les feuilles au circuit ont les bords contremont. Or comme il faut courber l'*abacus*, il se verra au quatrième livre.

La colonne est neuf fois aussi haute qu'elle est grosse par le bas, et a l'astragale et les apophyges, avec leurs anneaux, comme nous avons dit aux autres. La hauteur de la base sera de la moitié de la grosseur de la colonne. Icelle sera divisée en quatre parties, dont l'une sera pour le plinthe ; les autres trois se diviseront en cinq, dont une partie sera pour le trochile supérieur, l'inférieur sera

p. 88

plus grand d'une quarte. Ce qui reste, doit être divisé également. Une partie sera employée en l'astragale et aux deux règles, et au trochile inférieur. Mais elle se distribuera de telle façon que l'astragale soit la sixième partie du trochile, que la règle qui le touche soit épaisse de la moitié d'icelui, et celle qui est sur le tore, ait seulement deux tiers de la hauteur de l'astragale. L'autre partie sera divisée de même façon, en trochile, les deux règles, et l'astragale. [Ill. : « Base corinthienne. »]

Le stylobate est de proportion superbipartiente tierces, c'est-à-dire d'un carré parfait et de deux tiers ; mais au carré de telle proportion il faut encore ajouter une septième partie pour la corniche et autant pour la base. Cette corniche est différente de l'ionique, pour ce qu'au lieu de sime elle a le zophore, et l'astragale est épais de la moitié du zophore. Les parties de la base sont semblables, et la mesure de toutes leurs parties semblable. [Ill. : « Stylobate corinthien. »]

Les noms et suite des parties de l'espèce corinthienne sont celles-ci. De la trabéation la règle, la sime, la cimaise, la couronne, l'échine, le denticule, la cimaise, le zophore, la cimaise, la première fasce, l'astragale, la seconde fasce, l'astragale, la troisième fasce. Du chapiteau, la cimaise, l'*abacus*, la fleur gravée en l'*abacus*, la cimaise, les grandes volutes, les petites volutes, les petites feuilles, l<a> tige, les feuilles du milieu, les

p. 89

feuilles basses. De la colonne, l'astragale, les apophyges et anneaux comme en la toscane. De la base le tore supérieur, la règle, la scotie supérieure, la règle, l'astragale périeur, l'astragale postérieur, la règle, la scotie inférieure, le plinthe. De la corniche du stylobate, la cimaise, la couronne, le zophore, l'astragale. Du stylobate, le carré de proportion superbipartiente tierces. De la base, l'astragale, la sime renversée, le torule, le plinthe. [Ill. : « Entière colonnaison corinthienne avec sa trabéation. »]

La cinquième espèce, que les uns appellent italique, les autres mixte ou composée, mettra fin à mon discours. Cette espèce est venue en lumière après le temps de Vitruve et de ses écrits, par ceux qui ont ajouté à l'espèce corinthienne des ornements pris de l'ionique. La partie haute de la trabéation, c'est-à-dire la corniche, ne sera point plus haute qu'est l'épaisseur de la colonne par en

haut. Cette hauteur étant divisée en six parts, deux en seront données à la couronne, une à la cimaise inférieure, qui s'étend sur le zophore, afin de faire, avec les modillons le chapiteau, quand étant un peu forjetée elle répondra à niveau aux dits modillons. On ne met pas la sime sur la couronne, comme aux trois autres espèces, mais bien la cimaise, haute de toutes les trois parts restantes. Le zophore, auquel les modillons sont engravés, ne sera de rien plus haut que la corniche. Autant lesdits modillons, qui seront plus hauts que larges d'une quarte partie. Entre les modillons sera laissé intervalle tel qu'il peut être suffisant pour deux.

p. 90

Les François appellent ces modillons corbeaux, les Italiens les nomment modiglioni. Ils représentent la forjeture courbée des chevrons. L'architrave est de même hauteur qu'est celle de la trabéation, et est divisée en trois fascies tout de même que l'ionique. [Ill. : « La corniche composée, le zophore et l'architrave. »]

Le chapiteau se fait en plus d'une façon. Celui dont on fait le plus de cas, a l'*abacus*, les fleurs et les feuilles comme le corinthien. Mais au lieu des lierres des coins il y a des volutes, qui ne sont pas beaucoup différentes des ioniques, sortant entre l'*abacus* ; et l'échine sur lequel sont gravés les œufs, ou bien un petit faisceau enflé de petits rameaux feuillus, ledit faisceau caveloppé d'une bandelette. L'échine est aussi haut que l'*abacus*. Sous l'échine l'astragale épais de la troisième partie d'icelui, gravé avec des perles y cousues avec verticilles. [Ill. : « Le chapiteau composé. »] Nous avons vu au temple S. Laurent hors la ville, en la voie Tiburtine, depuis le bas du chapiteau, jusques aux angles de l'*abacus*, des cachets engravés, desquels le front était orné de trophées militaires. Et joignant le temple S. Eusèbe, un chapiteau attaché à la muraille, ayant depuis le front jusques aux

p. 91

angles, des cornes d'abondance forjetées. Il y a aussi des chapiteaux dans Rome, qui en lieu de volute ont la partie antérieure d'un cheval ailé, tel qu'on peint Pégase. Il y en a aussi, qui au lieu de petit<e>s tiges ont des images, autres qui ont des foudres engravées, comme nous en avons vu aux thermes d'Antonin Caracalle. Mais à quoi m'amuse-je ? Tout un gros volume ne basteroit pas, si nous voulions remarquer la diversité des chapiteaux que j'ai vus à Rome, mais ils ne sont pas approuvés des doctes.

La colonne est dix fois aussi haute, qu'est gros son tailloir bas, avec l'astragale, les apophyges et les anneaux, comme aux autres espèces. La base se prend de l'espèce corinthienne, de mêmes parties et de même dimension.

Le stylobate est de proportion double, aux deux bouts duquel on ajoute une huitième partie pour la corniche et pour la base, mais celle-ci se prend de la corinthienne, celle-là ou de l'ionique ou de la corinthienne. [Ill. : « Le stylobate composé. »]

Les noms et suite des parties de l'espèce composite ou italique. De la trabéation, la règle, la cimaise, la couronne, les modillons au zophore, la fasce première de l'architrave, la seconde, la troisième. Du chapiteau, la cimaise, l'*abacus*, la fleur gravée en l'*abacus*, les volutes issant entre l'*abacus* et l'échine, l'échine, l'a<a> tige, les feuilles hautes, c'est-à-dire les plus petites, les feuilles du milieu, les feuilles basses. De la colonne, l'astragale, les apophyges supérieure et inférieure avec leurs anneaux. De la base, le tore supérieur, la règle, la scotie supérieure, la règle, l'astragale prier, l'astragale postérieur, la règle, la scotie inférieure, la règle, le tore inférieur, le plinthe. Du stylobate, de la corniche, la cimaise, la couronne, la sime, ou cimaise, la couronne, le zophore, l'astragale ; le carré est de proportion double. De la base, l'astragale, la sime renversée, le torule, le plinthe. *Voyez la figure en la suivante page.*

p. 92

[Ill. : « Entière colonnaison composite avec sa trabéation. »]

J'ai achevé, avec la plus grande diligence qu'il m'a été possible, de polir ce qui par les autres avait été enseigné touchant ces cinq espèces de colonnes, le polir, dis-je, et y ajouter ce qu'ils avaient

oublié et que j'ai recueilli des vieux monuments et ruines romaines. Je ne veux pas toutefois me faire accroire que ce que j'en ai écrit soit si parfait qu'il ne soit permis de s'en éloigner du travers de l'ongle. Je ne veux pas au contraire que quelqu'un me vienne objecter que les anciens architectes n'ont pas toujours observé la raison de toutes ces parties et leur dimension. Ces choses ont été enseignées par moi et par les autres, afin que celui qui les suivra puisse aisément discerner une espèce de l'autre. Or faut-il que cet architecte là soit savant et bien expérimenté, lequel entreprendra d'ôter ou ajouter à ce qui est prescrit. Et ne sais encore s'il ne fera rien mal à propos, comme l'admoneste Vitruve au septième chapitre du cinquième livre et au sixième du sixième. Tellement qu'en vain et mal à propos se gouvernent quelques-uns, lesquels ayant mesuré quelques corniches, bases, ou chapiteaux, du Panth<éon>, des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, des voûtes, des thermes, s'en veulent servir en des petits bâtiments, ou en autres ouvrages, qui ne sont de même rapport. Mais encore plus malicieu-

p. 93

sement s'est levée depuis peu de mois une secte, des malencontreuses personnes, laquelle condamne les préceptes de Vitruve, ou qu'ils n'ont jamais lu ou qu'ils n'ont jamais entendu, et s'efforcent d'empêcher qu'on ne le lise. Que donc ces ignorants et audacieux lisent premièrement, et puis qu'ils jugent s'il est expédient que chacun bâtisse selon sa fantaisie.